

CHARLES TESTUT



DEUX RÉCITS D'ESCLAVES
INTERCALÉS DANS LE VIEUX
SALOMON

LE

VIEUX SALOMON

OU

UNE FAMILLE D'ESCLAVES AU XIX^e SIECLE

PAR

CHARLES TESTUT.

“Quand la politique humaine attache sa chaîne au
pied d'un esclave, la justice divine en rive l'autre
bout au cou du tyran.”

“BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.”

En vertu du “copyright” obtenu par l'Auteur, toute reproduction et toute traduction sont interdites.

NOUVELLE-ORLEANS:
No. 200, RUE DE CHARTRES.
1872

CHARLES TESTUT

Charles Testut naquit vers 1819 et passa sa toute première jeunesse en France. En 1839 il était à New York où il fonda un journal français, *L'Indicateur*, destiné à mourir un an plus tard. Devenu médecin, il pratiquait à la Pointe-à-Pitre au moment où la ville a été détruite par le tremblement de terre de 1843. Venu à la Nouvelle-Orléans après le désastre, il acheta l'hebdomadaire *La Chronique* en 1849, et publia une série de feuilletons basés sur l'histoire louisianaise dans les *Veillées louisianaises*. Ainsi commença sa carrière littéraire. On a de Testut deux recueils de poésies, *Les Échos* (1849), et les *Fleurs d'Été* (1851), les *Portraits Littéraires de la Nouvelle-Orléans* (1851), et plusieurs romans qui ont paru, le plus souvent, sous forme de feuilletons, dont *Saint-Denis* (1849) et *Les Mystères de la Nouvelle-Orléans*, en quatre volumes (1852-1854). Testut, un des fondateurs et secrétaire de l'Internationale de la Nouvelle-Orléans, fonda un journal marxiste, l'*Équité*, en 1871. L'extrait suivant vient de son roman, *Le Vieux Salomon*, œuvre abolitionniste écrite en 1858 et publiée pour la première fois sous forme de feuilleton dans l'*Équité* en 1871. Dans ce texte, Salomon parle de sa jeunesse et des événements qui ont

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

fait de lui un esclave. Le roman doit être reconnu comme le premier roman marxiste de la littérature américaine. Testut mourut pauvre, brisé et oublié vers 1892.

LE RÉCIT DE JEAN

Depuis quelques années, mon maître, monsieur V*** s'acharnait après moi, je ne savais vraiment pourquoi. Il me faisiat battre à tout propos, en inventant mille prétextes, et quand je me défendais poliment des accusations incroyables dont il me chargeait, il m'appelait insolent et doublait ma correction. J'avais pris le parti de ne plus ouvrir la bouche pour me défendre quand il lui plaisait de m'accuser.

Un dimanche que, par extraordinaire, j'avais quelques heures de liberté, j'étais au bourg, près de Salomon qui y était venu passer quelques jours, et je lui contais mes souffrances; le vieux m'écouta sans m'interrompre, puis il me dit :

— Faut-il, Jean, que tu sois simple, pour n'avoir pas trouvé la cause de la haine de ton maître !

— Vous avez diviné cette cause ? père Salomon, lui dis-je.

— Parbleu ! me répondit-il. Écoute : te souviens-tu qu'il y a cinq ans, monsieur V*** te fit appeler, et t'ordonna d'user de ton influence sur ta fille Louisa, pour la décider à se donner à lui ? N'ajouta-t-il pas que, si tu y réussissais, il te récompenserait, en te retirant du travail des cannes, et en te laissant dans ta case, à ne rien faire ?... hein !

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

— Oui père Salomon, à présent je me souviens de tout cela ; eh bien après ?...

— Après ! Qu'as-tu répondu à monsieur V*** ?

— J'ai répondu que je verrais à lui obéir, parce que j'avais peur de sa colère si je lui disais ma pensée.

— Très bien ; et qu'as-tu fait ?

— J'ai engagé Louisa à prendre Léon, puisque nous n'avons pas le droit de nous marier, qu'elle l'aimait, et qu'il est un bon sujet qui s'achètera un jour par ses économies.

— Et tu as bien fait, Jean ; mais ton maître n'a pas eu Louisa ! Dans sa pensée, tu l'as trompé, et il se venge !...

— C'est vrai ; mais alors, il n'y a pas de raison pour que cette persécution finisse.

— Non, il n'y en a pas, murmura le vieux d'une voix sourde.

Alors, mes amis, continua Jean, j'arrêtai mon plan. Je résolus qu'à la première injustice suivie d'un châtement trop fort, je fuirais pour toujours et viendrais demander asile à mes frères marrons. La chose ne se fit pas attendre. Un jour monsieur V*** m'envoya au bourg de Saint-François, chercher une provision de pain, en me donnant un bon à cet effet. En même temps, il me chargea de trois ou quatre autres commissions, probablement pour m'embrouiller et avoir sujet de me battre. Cela fit que j'oubliai le bon de pain sur la table de mon maître. Je n'aperçus mon oubli qu'en arrivant au bourg. Je réfléchis alors sur le parti que j'avais à prendre. La belle-mère de mon maître, qui était une bonne créature, demeurait à Saint-François. J'allai la trouver, et lui

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

dis ce qui m'arrivait. Elle me fit un autre bon, à son nom, pour m'éviter un châtement certain, et me donna, de plus, un billet pour prier son gendre de ne pas me punir de mon oubli. J'eus donc le pain demandé, et fis toutes mes commissions avec succès. Bien tranquille alors, je remontai à l'habitation. Mon maître m'attendait sur le pas de la porte, en jouant au bilboquet. Dès qu'il me vit, il m'apostropha rudement :

— Où est le pain ? me demanda-t-il.

— Le voilà, monsieur, lui dis-je en déposant à terre le sac que j'avais sur le dos.

— Et comment as-tu fait pour l'avoir ?

— J'avais oublié le bon sur la table, dis-je, mais j'en ai demandé un autre à la mère de monsieur.

— Ah !

— Et elle m'a remis ce billet, en même temps.

Monsieur V*** prit le billet que je lui présentais, et le lut en fronçant les sourcils. Je vis bien que sa colère montait. Tout-à-coup, il déchira le billet, et :

— Mauvais gremlin ! me dit-il, tu me feras donc damner !

Là-dessus, transporté de fureur, il me lança à la tête le lourd bilboquet qu'il tenait à la main. La boule de buis m'atteignit au front, je chancelai, et bientôt le sang m'aveugla.

— Charogne ! hurla t-il, tu vas me le payer, va !

Là-dessus, il appela le commandeur et lui ordonna de me donner vingt coups de fouet, aux quatre-piquets. Deux minutes après, quatre piquets étaient enfoncés dans le sol, comme cela se pratique pour ce châtement ; chacune de mes mains

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

et chacun de mes pieds était attaché à chacun des piquets, et, entièrement nu que j'étais, le fouet du commandeur me laboura la chair vingt fois de suite, creusant, à chaque coup, un rouge sillon, ou arrachant un lambeau de mon pauvre corps. Quand le vingtième coup eut retenti et que le commandeur eut essuyé la mèche rougie de son fouet :

— Maintenant, s'écria mon maître, je vais te guérir tes bobos, maudit !

Et il versa, sur mes coupures, de l'eau salée et citronnée... supplice atroce qui me fit, malgré moi, pousser des hurlements de douleur.

— Bourreau! s'écria une voix dans l'assemblée...

Ce n'est pas tout, continua Jean ; il me fit mettre au cachot pendant huit jours, et tous les deux jours, je recevais vingt coups de rigoise sur le dos nu. Voilà, termina-t-il, la punition de l'oubli d'un *bon* de pain.

LE RÉCIT DE NANCY

La parole passa à un autre. C'était une jeune et jolie négresse, d'environ vingt-quatre ans. Elle s'appelait Nancy. Sa peau noire était d'une grande finesse et d'un velours doux au regard et au toucher. Des dents magnifiques, symétriquement plantées comme une double rangée de sabords blancs sur le fond noir d'un deux-ponts de guerre, et des yeux pleins d'expression et de langueur, donnaient à sa physionomie

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

mobile et éveillée, un cachet tout particulier de grâce mutine et excitante. On n'eût jamais pensé, à la voir si jolie encore et si tranquille, qu'elle avait subi les traitements dont elle va faire le récit.

—J'étais, dit-elle, à la Pointe à Pitre avec ma maîtresse, jeune veuve qui semblait avoir, comme nous disons entre nous, des tours de lune. Ça la prenait par accès, trois ou quatre fois par semaine. Alors, c'était des coups continuels, à propos de rien. Elle semblait éprouver une sorte de bien-aise et de plaisir intérieur aux corrections qu'elle nous infligeait elle-même, à Angèle et à moi, ses deux seules esclaves. Quand elle voulait nous corriger, comme elle disait, elle nous déshabillait, tout-à-fait, tranquillement, lentement, sans se fâcher, sans crier, nous faisait prendre la posture qui lui convenait le mieux ce jour-là, et, armée d'un martinet à six branches de cuir, elle nous cinglait tout le corps, depuis les épaules jusqu'aux pieds, sans distinction de places. Quand elle était lasse, elle s'arrêtait, et elle nous parlait avec douceur, comme si rien ne s'était passé... et elle paraissait heureuse, comme si son accès bizarre était fini. Plusieurs fois, je me trouvai mal sous ses coups, car défense expresse nous était faite de crier. Il fallait se taire, ou au moins se plaindre sourdement, sans qu'aucun voisin pût entendre ce qui se passait.

Nous étions chargées, Angèle et moi, de vendre, pour notre maîtresse, des friandises qu'elle confectionnait elle-même, et la somme que nous devions rapporter était irrévocablement fixée, et, que nous eussions vendu ou non, elle n'entendait à

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

rien et nous battait impitoyablement, s'il manquait un sou à sa taxe. Angèle n'était pas embarrassée sous ce rapport; elle était belle, et trouvait toujours audelà de ce qu'il lui fallait. Moi qui déjà aimais Jupiter, je ne rapportais que selon que j'avais vendu; aussi, mon pauvre corps était-il sans cesse chargé de coups.

A ces dernières paroles de Nancy, on eût pu voir les yeux ardents de Jupiter lancer une double flamme pleine de menaces cruelles, et sa main crispée labourer sa poitrine.

Vous ne comprendrez pas cela, mes amis, reprit Nancy, mais ce que notre maîtresse nous défendait par-dessus tout, c'était de devenir grosses. Pourtant, nos enfants sont un accroissement de richesse pour nos maîtres. Enfin c'est ainsi.

— Si jamais, nous disait-elle, il vous arrive d'être enceintes, vous pouvez compter que votre enfant ne vivra pas, et que vous-mêmes serez rudement traitées. Je vous ferai mettre à la chaîne, et battre régulièrement par des mains plus rudes que les miennes!

Je voyais mon mari en cachette, quand je pouvais m'échapper, la nuit, pendant le sommeil de notre maîtresse. Le pauvre homme me donnait tout ce qu'il pouvait gagner en dehors du travail de son maître, quand ma vente n'avait pas bien été: il gardait pour la même somme de gâteaux et de sucreries, et nous les mangions ensemble: c'était autant de pris, comme nourriture et comme douceurs. Mais Jupiter n'avait pas souvent d'argent, et alors, moi, je recevais des coups. Un jour, je m'aperçus que j'avais enfreint l'étrange recommandation

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

de notre maîtresse. Je me gardai bien, pendant quelque temps, de lui avouer mon crime; mais, comme elle continua à me flageller presque régulièrement, je finis par craindre pour l'enfant que je portais, et, au risque de tout, malgré ce dont elle nous avait menacées, je lui annonçai mon état. Elle pâlit à cette nouvelle, parut faire sur elle-même un grand effort, et me répondit d'un air en apparence assez tranquille :

— Alors, puisque tu me perdras du temps pour tes couches, misérable, que tu es ! il faut que tu rattrapes cela avant qu'elles aient lieu. Tu me rapporteras donc, chaque soir, un quart en plus que la somme accoutumée, jusqu'au jour où tu mettras au monde ton maudit enfant.

Là-dessus, elle agita la tête, en signe de menace, et me tourna le dos.

— Moi aussi, me dit Angèle, quand notre maîtresse fut entrée dans sa chambre à coucher, moi aussi je suis enceinte, mais si elle commence à exécuter sa menace, et que je craigne pour mon enfant, elle ne tourmentera plus personne !

Angèle était une grande quarteronne, forte comme un homme, résolue comme un soldat, supportant les coups en grondant sourdement, plutôt de rage que de douleur. Quand la colère et la vengeance fronçaient ses sourcils et dilataient les ailes mobiles de son nez, elle me faisait peur. Je voyais le coutelas à sa main droite, ou le poison à sa main gauche. Vous verrez si elle a tenu parole.

À mesure que mon terme approchait, ma maîtresse me battait davantage. La rage alors s'emparait d'elle, et elle me

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

laidait souvent pâmée de souffrance. Je n'y pus tenir plus longtemps, et résolu de fuir, encore plus pour sauver mon enfant que moi même. Jusque-là j'avais caché à Jupiter une partie de la vérité; je fus, à la fin, forcée de tout lui dire, voulant son aide pour m'enfuir, et désirant surtout l'emmener avec moi. Quand il apprit ces longues cruautés, il voulait aller assassiner ma maîtresse, et j'eus bien de la peine à l'en empêcher. J'avais peur pour lui, et non pour elle. Ma première tentative de fuite ne fut pas heureuse : je fus reprise à quelques lieues de la ville, et ramenée à la maison. Jupiter ne devait me rejoindre, si j'eusse réussi, qu'après quelques jours, parce qu'il est plus facile de fuir un à la fois que deux. Comment je fus reçue vous pouvez le deviner. Cette fois, ce fut un supplice en règle. Ma maîtresse commença, selon sa coutume, par me déshabiller ; puis, elle me mit un baillon, m'attacha à un des pieds de son lit, et m'en donna plus que je n'en pouvais porter, car elle me laissa sans connaissance. Les voisins n'avaient rien entendu ; c'est tout ce qu'elle voulait. Elle me laissa attachée toute la nuit, et, comme la colère l'empêchait de dormir, elle se relevait de temps en temps, et m'allongeait, chaque fois, une douzaine de coups de lanière ! Cela dura jusqu'au jour. J'étais courbaturée, moulue, anéantie.

Je me jurai à moi même de fuir une seconde fois, et de mourir si je ne réussissais pas. Angèle avait été témoin de tout. Elle rugissait intérieurement, car mon sort lui présageait le sien. Elle ne voulut pas l'attendre. Le soir, Angèle me dit :

— Fuis cette nuit ; madame ne te fera pas poursuivre !

ANTHOLOGIE VIVANTE DE LA LOUISIANE FRANÇAISE

Et, en me disant ces mots, son regard brillait d'une manière étrange, et un sourire gros d'orage crispait sa bouche.

— Je te dirai, ajouta-t-elle, quand il sera temps.

Vers onze heures du soir, en effet, elle vint me trouver et me dit :

— Tiens, voilà un permis pour aller à la Basse-Terre ; pars sans rien attendre ; madame n'enverra pas à ta poursuite : elle sera morte dans une heure.

Et elle s'en alla sans ajouter un mot de plus. Je partis donc, après avoir prévenu Jupiter, qui vint me rejoindre quelques jours après, car, comme vous le voyez, nous réussîmes tous les deux à gagner les bois de la Soufrière. Quelques jours après notre arrivée ici, je mis au monde un enfant mort.

FIN

Notes

Frontispice: *The Slave-Yacht Wanderer*, William G. and Mary York, c. 1858.